

Règlement Intérieur – NAC Athléstime

Article 1 : Objet de l'association

NAC Athléstime est une association sportive ayant pour but la pratique et la promotion de l'athlétisme et des activités physiques associées, dans un cadre éducatif, ludique et compétitif.

Article 2 : Adhésion

L'adhésion à l'association implique l'acceptation sans réserve du présent règlement intérieur. Elle est valable pour l'année sportive en cours, après paiement de la cotisation annuelle et remise du dossier d'inscription complet.

Article 3 : Assiduité et comportement

- Les licenciés doivent faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de respect envers les encadrants, les autres adhérents, le matériel et les installations sportives.
- Une tenue de sport adaptée est obligatoire.
- Les comportements inadaptés (violence, insultes, non-respect des consignes...) peuvent entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.

Article 4 : Encadrement et sécurité

- Les enfants sont sous la responsabilité des encadrants uniquement pendant les heures de cours.
- Les parents sont tenus de venir récupérer leur(s) enfant(s) à l'heure et obligatoirement au portail. Aucun enfant ne sera autorisé à sortir seul de l'établissement.
- Dans le cas où un seul athlète se présente à une séance d'entraînement, celle-ci pourra être annulée par l'encadrant. Cette décision vise à garantir la qualité pédagogique de l'entraînement et à assurer une dynamique de groupe propice à la progression. Il est donc vivement recommandé aux adhérents de signaler à l'avance leurs absences afin de permettre une bonne organisation des séances.

Article 5 : Horaires et absences

Les horaires sont fixés en début de saison. Toute absence prévisible doit être signalée au préalable. En cas d'absence répétée non justifiée, l'association se réserve le droit de contacter les parents pour réévaluer l'engagement.

Article 6 : Compétitions

La participation aux compétitions fait partie intégrante du projet sportif de l'association. Elle permet aux athlètes de mettre en pratique les acquis de l'entraînement, de se fixer des objectifs, et de progresser dans un cadre officiel et stimulant.

Tous les membres licenciés, sont encouragés à participer aux compétitions organisées par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), la ligue régionale, ou tout autre organisme partenaire. Les modalités d'inscription aux compétitions sont gérées par les entraîneurs et/ou le responsable des compétitions du club. Les athlètes doivent prévenir leur encadrant au moins une semaine avant la date limite d'engagement s'ils souhaitent participer.

Le port de la tenue officielle du club (maillot ou débardeur aux couleurs de l'association) est **obligatoire en compétition**, sauf indication contraire. Un comportement exemplaire est exigé lors des déplacements : respect des horaires, des officiels, des autres athlètes, ainsi que des encadrants. Toute attitude irrespectueuse ou non conforme à l'éthique sportive pourra entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion des prochaines compétitions.

Article 7 : Engagement des familles

- L'investissement des familles est essentiel au bon fonctionnement de l'association.
- En inscrivant leur enfant, les parents s'engagent à accompagner son parcours sportif tout au long de l'année : ponctualité, suivi des communications, participation aux événements organisés (réunions, compétitions, journées festives...).
- Toute aide bénévole (logistique, encadrement, soutien lors des compétitions) est la bienvenue et contribue à la vie associative.

Article 8 : Responsabilité

L'association décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels lors des activités.

Article 9 : Modifications

Le présent règlement peut être modifié à tout moment par le bureau de l'association. Les familles seront informées par mail ou affichage.

Article 10 – Validation du règlement

L'adhésion à l'association NAC Athléstime implique la **lecture complète et l'acceptation sans réserve** du présent règlement intérieur.

Pour les mineurs, l'adhésion nécessite également la signature du **représentant légal**.

Engagement et signatures

Je soussigné(e),

Nom de l'adhérent :

Date de naissance :

☒ déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association NAC Athlétisme et m'engage à le respecter.

Si adhérent mineur :

Je soussigné(e),

Nom et prénom du représentant légal :

☒ atteste avoir pris connaissance du présent règlement, l'approuver, et m'engage à accompagner l'adhésion de mon enfant dans le respect des règles établies.

Fait à :

Le :/...../.....

**Signature de
l'adhérent**

**Signature du représentant légal (si
mineur)**

**Signature de
l'association**